



**COMMUNE MIXTE
DE PLATEAU DE DIESSE**
AUX AYANTS DROIT DE VOTE EN MATIÈRE
COMMUNALE

CONVOCAATION

*à l'Assemblée communale du mardi 26 mars 2024
à 19 h 30, à la Salle du Battoir à Diesse*

Ordre du jour

1. **Approbation du principe de la vente de l'immeuble de l'ancien bâtiment administratif (ancienne EJC) sis à la route de Diesse 9 à Lamboing**
 - a) *Présentation du dossier*
 - b) *Approbation du principe de la vente de l'immeuble administratif, sis à la route de Diesse 9 à Lamboing (ancienne EJC)*
2. **Approbation d'un crédit d'engagement de CHF 95'000.00 pour l'assainissement des cibleries du Stand de tir de Diesse**
 - a) *Présentation du dossier*
 - b) *Approbation du crédit d'engagement de CHF 95'000.00 pour l'assainissement des cibleries du Stand de tir de Diesse*
3. **Assermentation d'une nouvelle collaboratrice**
 - a) *Promesse solennelle de M^{me} Damara Röthlisberger, collaboratrice de la conciergerie et de la voirie.*
4. **Informations du Conseil communal**
5. **Divers et imprévus**

Informations :

Les documents se rapportant à cette assemblée sont déposés en consultation au bureau communal durant les heures d'ouverture de l'administration ou sur rendez-vous, ainsi que sur notre site internet

➤ http://www.leplateaudediesse.ch/la_commune/assemblees_communales.

Les citoyennes et citoyens suisses âgés de 18 révolus et domiciliés dans la commune depuis trois mois au moins ont le droit de vote. Les autorités communales se réservent le droit de contrôler l'identité des ayants droit au vote en matière communale.

Prêles, le 23 février 2024